

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1510  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1807 427

Le 09 octobre 2018

**OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant les effectifs policiers.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 31 juillet 2018, qui visait à obtenir diverses statistiques sur les effectifs policiers en Abitibi-Témiscamingue et Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément:

1. Le nombre de policiers en congé maladie pour chaque année séparément de 2014-2018;

Concernant ce point, nous vous transmettons en annexe un tableau faisant état des différentes statistiques. Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

2. Le montant dépensé en assurance salaire par la Sûreté du Québec au cours des 5 dernières années;

La Sûreté du Québec ne détient aucun document comptabilisant le coût total dépensé en prestations d'assurance salaire. En fait, un exercice de compilation et comparaison des données serait nécessaire afin de produire ce document. Or, au sens de l'article 15 de la Loi sur l'accès, aucun organisme n'est obligé d'effectuer un tel exercice pour répondre à une demande d'accès.

3. Le nombre de policiers de la SQ travaillant actuellement sur chaque territoire;

Actuellement, nous évaluons le nombre de policiers à l'emploi de la Sûreté du Québec à 353 policiers dans la région d'Abitibi-Témiscamingue et à 270 policiers pour la région du Saguenay Lac-Saint-Jean.

Vous trouverez, ci-joint, la liste de ces articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

## ORIGINAL SIGNÉ

Sylvianne Cassivi  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels



Annexe – En réponse à la question #1

**Nombre de policier en congé maladie en Abitibi-Témiscamingue et Saguenay-Lac-Saint-Jean (2014 à 2018)**

Région \ Année de l'absence	2014	2015	2016	2017	2018**	Total général
ATNQ	225	173	243	226	149	1016
Sagn.-Lac-St-Jean	183	239	193	189	161	965
<b>Total général</b>	<b>408</b>	<b>412</b>	<b>436</b>	<b>415</b>	<b>310</b>	<b>1981</b>

- Le nombre de policiers en congé maladie pour chaque année séparément. (2014-2018)
- Les données sont par années calendrier.
- \*\* du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2018.

Source : Direction des ressources informationnelles, Sûreté du Québec

\* Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Mise à jour le 2018-08-14